

Les échos

Le Tour de France Le mythe des 21 virages

• Pages 4 et 5

Les événements de l'été

• Dossier Pages 6 et 7

SOMMAIRE

- EVÈNEMENT DE L'ÉTÉ 4 - 5
 - Tour de France
- ALPE d'HUEZ TOURISME 5
 - Les grandes dates
- VIE LOCALE 6 - 7
 - Programmation culturelle été
 - Tomorrow Land
- INFOS MAIRIE 8 - 10
 - Le nouveau PLU est en route
 - Les travaux sur la commune
 - Des nouveaux lits commerciaux
- VIE ASSOCIATIVE 11
- EN BREF 12
 - Tarifs et ouvertures des infrastructures
 - Etat-civil



Les échos
Journal d'information de la commune d'Huez, Station de l'Alpe d'Huez
édité par le service communication de la Mairie d'Huez - Alpe d'Huez
226, route de la Poste - 38750 Alpe d'Huez
Directeur de publication: **Jean-Yves Noyrey**
Rédaction: **Danielle Chanet Communication** (04 76 50 30 12)
Maquette et Direction artistique: **Eric Chartier-Coton**
Réalisation: **CERVOCOM** (04 76 99 26 01)
Impression: **Imprimerie Coquand** (04 76 26 68 64)
Crédit photos: Laurent Salino - TomorrowLand
Cyrille Quintard / Alpe d'Huez Tourisme - Mairie d'Huez
Ont collaboré à ce numéro: Cécilia Riu
2 000 exemplaires • ISSN 2417-8918 • Dépôt légal juin 2018

Bonjour à tous...

Cette édition des échos paraît juste avant la saison d'été, à la suite d'un printemps qui aura vu le démarrage de travaux visant à redonner à notre station sa place et son rang, à la fois en nombre et en qualité de lits commerciaux.

Mais si la création de nouveaux lits, qu'ils soient privés ou publics, doit être appréciée à sa juste valeur, la rénovation de nombreux lits privés est tout autant à saluer. Pour bon nombre d'entre elles, ces rénovations permettent en effet d'offrir à la location des appartements de grande qualité. Ce constat est clair et net et permet de donner des réponses positives à tous les doutes et à toutes les questions que nous étions en droit de nous poser sur la gestion sur le long terme des lits commerciaux.

Nous sommes heureux de constater qu'Huez est la seule commune de l'Isère où le prix de vente des appartements anciens a augmenté depuis 10 ans (+3,6% alors que toutes les autres communes ont baissé!).

Ce printemps aura également accompagné l'augmentation de capital de notre Sem SATA (Société d'aménagement touristique de l'Alpe d'Huez et des Grandes Rousses).

Engagée il y a deux ans, l'augmentation de son capital permet enfin à notre Sem d'être dotée d'un patrimoine. En apportant au capital de la SEM les terrains d'assise des bâtiments (administratifs et garages!), un terrain situé vers l'altiport (en vu de déplacer nos garages) et l'hôtel du Pic Blanc, la commune assure en effet à sa Sem un patrimoine important qui lui permet de valoriser l'ensemble des réalisations faites en leur temps à titre précaire sur ces terrains appartenant à la commune.

Ces apports permettent également à la commune d'honorer les termes de sa Délégation de Service Public (DSP). En effet, c'est parce que la commune a souhaité construire le TCSP depuis le village d'Huez, qu'elle a dû apporter ce patrimoine listé ci-dessus à la SATA.

De plus, témoignant ainsi de leur soutien sans faille à l'entreprise, les banques ont apporté elles-mêmes une somme globale de plus de 2,2 millions d'euros.

A l'occasion de l'assemblée générale du 31 mai tous ces apports ont donc été pris en compte et un business plan adapté a été mis en place par le Conseil d'Administration de la SATA. Ont été actés cette année la construction du TCSP entre la maison de l'Alpe et les Bergers et la continuité de projets liés à la neige de culture.

Le bon relationnel qui lie l'AFP (Association Foncière Pastorale), la commune et la SATA explique aussi les autorisations que cette association a su donner aux nombreux projets en cours sur les terrains des personnes privées.

Qu'il nous soit permis de remercier la présidente Valérie Orcel pour le travail qu'elle réalise avec les propriétaires privés afin de permettre la réalisation des travaux dans des conditions appréciées à leur juste valeur par les propriétaires.

C'est ainsi que la partie du TCSP entre Huez village et la maison de l'Alpe, en cours d'instruction au niveau du Permis de Construire, prendra en compte un grand parking situé à la patte d'oie.

Ce parking permettra à la clientèle à la journée d'y garer sa voiture et de monter en télécabine. Cette réalisation constituera une véritable bouffée d'oxygène pour les habitants d'Huez pour lesquels le TCSP sera ouvert durant toutes les périodes d'ouverture de la station, été comme hiver, de 8h à 18h. Il s'agit là d'une réponse adaptée aux attentes de nos concitoyens habitants du village historique.

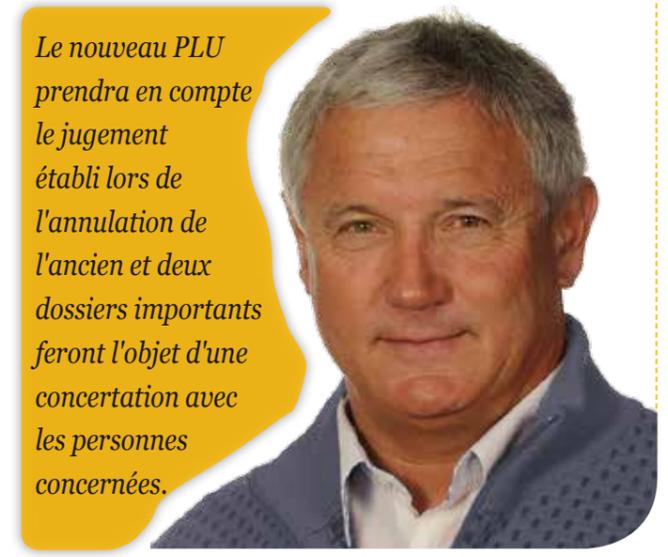
Concernant l'avancée de notre nouveau PLU...

Nous vous tiendrons au courant dès que possible du planning qui sera mis en place. Si sur le fond et sur sa visée cette nouvelle mouture ne comprend pas de grosses réformes par rapport au précédent PLU annulé, ce nouveau document prendra cependant en compte le jugement établi lors de l'annulation de l'ancien et deux dossiers importants feront l'objet d'une concertation avec les personnes concernées. En effet, les commerçants du centre des Bergers seront associés à la réflexion avec Vinci afin de proposer un projet global et d'intérêt général. De même concernant les deux sites de l'Eclosie et des Passeaux où des propositions seront faites.

Ces projets feront l'objet d'une nouvelle concertation préalable avec les propriétaires et commerçants des zones concernées avant la tenue des réunions publiques de l'été.

Notons également qu'afin que ce nouveau PLU soit de nouveau partagé par toutes les personnes désireuses de voir l'Alpe d'Huez s'étoffer sans trop s'étaler, la prise en compte d'un minimum d'emprise sur la nature accompagnée des études environnementales obligatoires forgeront ses orientations.

Comme par le passé, nous sommes à l'écoute de tous les propriétaires de façon à asseoir notre avenir pour les 15 prochaines années en harmonie avec ceux et celles qui souhaitent se lancer dans des opérations de constructions adaptées à notre site fabuleux et très prisé des nombreux investisseurs qui nous sollicitent depuis que nous en faisons la promotion.



Le nouveau PLU prendra en compte le jugement établi lors de l'annulation de l'ancien et deux dossiers importants feront l'objet d'une concertation avec les personnes concernées.

L'été devrait être beau sur notre île perchée !

Riches d'évènements et malgré les travaux qui vont continuer durant l'été, les mois de Juillet et août se présentent sous de bons auspices.

En effet, avec le Tour de France, les évènements traditionnels mais aussi les nouveaux temps forts de l'été initiés par l'office de tourisme, nous devrions, si le temps est de la partie, réaliser une bonne saison estivale. C'est du moins ce que nous souhaitons à tous nos commerçants.

Une fois encore, je vous invite à prendre rendez-vous auprès de mon secrétariat en mairie si vous souhaitez me rencontrer, même les week-ends. Je me ferais un plaisir de partager une discussion avec vous sur le sujet de votre choix afin de vous préciser la nature et les raisons qui amènent le conseil municipal à prendre telle ou telle position.

Avec toute mon amitié. ●

Jean-Yves Noyrey - Maire d'Huez

Le 19 juillet prochain
l'Alpe d'Huez accueille
une nouvelle fois
une étape du Tour
de France et arrondit
son nombre de
participations à trente.

Le
de TOUR
France

Fausto Coppi en 1952 ➔

Marco Pantani en 1997 ➔



Le mythe des 21 virages



© Archives Le Dauphiné libéré

La première montée mythique des 21 virages a lieu en 1952 grâce à la persévérance et à l'enthousiasme de personnalités locales : Jean Barbaglia, artisan à Bourg-d'Oisans, André Quintin et Georges Rajon, deux hôteliers de l'Alpe d'Huez. Le trio réussit alors à réunir 2 millions d'anciens francs (46 083 €*) en mobilisant les commerçants de la station. À l'époque, les badauds ne sont pas encore au rendez-vous, les encouragements se font rares et la télévision n'en est qu'aux prémices d'une diffusion massive et accessible. Des conditions particulières qui n'empêchent par l'italien Fausto Coppi de remporter l'étape. Mais il a tout de même fallu attendre 25 ans avant que l'Alpe d'Huez revête de nouveau le jaune du Tour.

Retour sur un hasard

En 1976, la ville de Grenoble, pressentie pour accueillir une étape du Tour de France, se désiste. Les organisateurs contactent alors Georges Rajon. La flamme se ravive et il promet cette fois-ci de convaincre la municipalité de financer à hauteur de 100 000 francs (66 467 €*) le passage de la course à l'Alpe d'Huez. L'affaire est entendue et le Tour de France fait son grand retour. Dix ans plus tard, en 1986, le premier français franchit la ligne d'arrivée et remporte l'étape. Et quelle arrivée ! Certainement la plus belle de l'épreuve. Imaginez Bernard Hinault et l'américain Greg LeMond, côte à côte, à quelques mètres de l'arrivée, se tenant la main, bras levés. Un beau duel que le Français remporte en esquissant un dernier coup de pédales. Suivront bien plus tard

les victoires de Pierre Rolland (2011), Christophe Riblon (2013) et Thibaut Pinaut (2015). Quatre étapes remportées en 30 ans derrière les Italiens (7 victoires) et les Hollandais (8 victoires). Ces derniers sont vite devenus les grands favoris de l'Alpe d'Huez. Dans les années soixante-dix, la montée mythique devient « la montagne orange » et le virage 7, le « virage des Hollandais », le plus connu et le plus festif du Tour de France.

Le saviez-vous ?

C'est Georges Rajon qui a eu l'idée des 21 panneaux pour marquer chaque virage de l'Alpe d'Huez. En 1964, il se rend en Slovénie chasser le gibier et plus particulièrement au col de Vrsic, le plus haut du pays. Les 24 lacets sont numérotés et chaque panneau indique également l'altitude. Ni une ni deux, il décide d'en faire de même à l'Alpe d'Huez mais en numérotant les virages dans un ordre décroissant. Les noms de vainqueurs ne seront ajoutés qu'à la fin des années quatre-vingt-dix.

Un chiffre

Le cycliste italien, Marco Pantani, surnommé « le pirate », détient le record de la montée de l'Alpe d'Huez en 36 minutes et 40 secondes avec une moyenne de 22,58 km/h.



© Archives Le Dauphiné libéré

Une anecdote

En 1999, Giuseppe Guerini est en tête mais, à un kilomètre de l'arrivée, il percute un spectateur positionné au milieu de la chaussée pour immortaliser le moment. C'est la chute ! Il se relève, remonte en selle et remporte l'étape malgré tout.

Pour en savoir plus, rendez-vous au Musée d'Huez et de l'Oisans pour découvrir l'exposition temporaire « Alpe d'Huez : terre de vélo(s) ». Accessible en juillet et août 2018.

*En tenant compte de l'inflation ●

Étape 12
Jeudi 19 juillet
Bourg-St-Maurice
Alpe d'Huez

Navettes station

Aucun service de navettes dans la station ne sera assuré le jeudi 19 juillet.

Accès à l'Alpe d'Huez par la route

Attention : les horaires annoncés ci-dessous sont susceptibles d'être modifiés. Ils sont dépendants du remplissage de la station.

Depuis Bourg d'Oisans par la D211/D211f : fermeture à partir de 12 h (sans prévision de réouverture) puis le lendemain de 8 h à 14 h.

Dès le 16 juillet, stationnement le long de la route dans le sens de la descente, sur une seule file hors des lacets.

Attention, fermeture les nuits du 16 au 18 juillet de 20 h à 6 h (sauf justificatif de domicile).

Par le col de Sarenne aucun accès à partir du 16 juillet à 17 h jusqu'au 20 juillet à 6 h, de Clavans-en-Haut-Oisans à l'Altiport. Stationnement interdit.

Par Villard-Reculas : depuis Rochetaillée (D526 fermée de 12 h 30 à 17 h 30) puis route fermée entre Villard-Reculas et Huez à partir du 16 juillet à 17 h jusqu'au 20 juillet à 12 h.

Attention les fermetures de route concernent TOUS les véhicules, vélo y compris !

Les autorités peuvent à tout moment décider de fermer les routes avant les horaires officiels.

Accès à l'Alpe d'Huez par les remontées mécaniques

Vous pouvez rejoindre la station via les remontées mécaniques qui seront ouvertes ce jour-là depuis : Huez village, Auris-en-Oisans, Vaujany et Oz-en-Oisans.

Un flyer complet décrivant les différents accès à la station et à l'Oisans va être prochainement édité et disponible sur alpedhuez.com

Pour toutes informations...
N'hésitez pas à contacter Alpe d'Huez Tourisme
04 76 11 4444 • alpedhuez.com

*
[Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet]
Pandathlon Alpe d'Huez

Course sportive

*
[Du lundi 2 au dimanche 8 juillet]
Semaine de la Mégavalanche VTT

*
[Dimanche 8 juillet]
Cyclo sportive Look Marmotte Granfondo

*
[Du jeudi 12 au dimanche 15 juillet]
Convention Fitness

*
[Du vendredi 13 au dimanche 15 juillet]
Cyclo sportive Haute Route Alpe d'Huez

*
[Du vendredi 13 au dimanche 15 juillet]
Route 21

Rassemblement Harley-Davidson

*
[Du samedi 14 au mardi 17 juillet]
Salon des vignerons

*
[Dimanche 15 juillet]
Compact d'or de golf -13 ans

*
[Jeudi 19 juillet]
Arrivée d'étape du Tour de France

*
[Samedi 28 et dimanche 29 juillet]
Fête de la Sainte-Anne

*
[Du lundi 30 juillet au vendredi 3 août]
Time-Triathlon Alpe d'Huez

*
[Du lundi 6 au vendredi 10 août]
Festival enfants / Famille+

*
[Mercredi 15 août]
L'Altiport en Fête

*
[Mercredi 15 août]
Course pédestre Alpe 21

*
[Du mercredi 15 au dimanche 19 août]
Tournoi de hockey

*
[Jeudi 16 août]
Grimpée du Signal

*
[Samedi 18 août]
Trail Pic de l'Alpe

*
[Dimanche 19 août]
Montée de l'Alpe d'Huez en rollers

*
[Lundi 21 et mardi 22 août]
Pétanque Tour

*

ALPE D'HUEZ
TOURISME
Les grandes dates



Programmation culturelle été 2018

Juillet

- lundi 2** 10h
Lecture animée sur le vélo
A la bibliothèque pour les enfants de 2 à 5 ans (gratuit)
- mercredi 4** 14h30
Atelier Bourses et bracelets
Au Musée d'Huez et de l'Oisans (2 €/5 €)
- vendredi 13** 9h30
Visite commentée de la zone humide remarquable
Avec Lucille Delacour (gratuit)
- mardi 17** 18h30
« Ces plantes qui vous veulent du bien »
Conférence par Caroline "Calendula", ethno-botaniste et auteur du petit traité rustica « *Des plantes sauvages comestibles* ». En partenariat avec les "sentiers découverte" à Auris-en-Oisans. A la bibliothèque (durée 1 h, tout public et gratuit)
- mercredi 18** 17h
Atelier d'écriture thème Tour de France
Avec Livres & Palabres
A la bibliothèque
- samedi 21** 10h30
Accueil d'un auteur: Maxence Fermine
A la bibliothèque, dédicace/rencontre (gratuit)
En partenariat avec Al'pages
- mercredi 25** 18h
Conférence sur les fleurs des Grandes Rousses
A la bibliothèque avec Odile Salmon (gratuit)
- vendredi 27** 17h
Accueil d'une conteuse Maud Mallet-Henry
A la bibliothèque, si beau temps goûter en terrasse (gratuit). En partenariat avec le festival « Haut les contes » de Villard-Reculas. A partir de 5 ans
- samedi 28**
Atelier de peinture pour les enfants
Avec Christian Lonchamp
Dans le cadre de la Fête de la Sainte-Anne
- lundi 30** 17h30
Conférence « La nourriture des soldats en montagne »
Par Philippe Faure du 93^{ème} RAM
- mardi 31** 17h30
Atelier Haikus, poésie japonaise
Avec Bruno Robert.
Rencontre-dédicace avec l'auteur de « Parcelles d'elles »

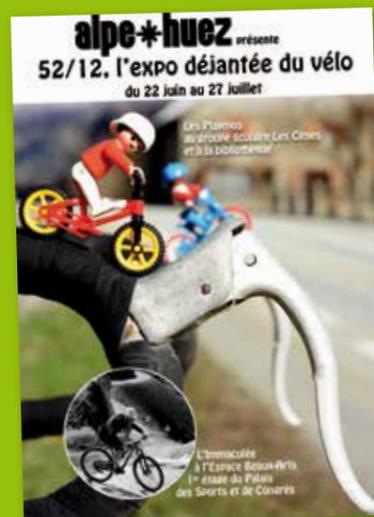
Août

- mercredi 1^{er}** 17h30
Rencontre poétique avec André Leenhardt
Pasteur dans le Trièves, à la mémoire surprenante
- vendredi 3** 9h30
Visite commentée de la zone humide remarquable
Avec Lucille Delacour (gratuit)
- lundi 6** 10h
Contes du monde de 5 à 11 ans
En partenariat avec le festival Enfant « chants et danses du monde ». A la bibliothèque
- mercredi 8** 18h
Dédicace avec Jean-Marc Rochette
Pour la sortie de l'album « *Ailefroide, altitude 3954* »
Apéritif-rencontre et dédicaces. A la bibliothèque
- jeudi 9** 10h
Foire aux livres
Au Palais des Sports et des Congrès
- samedi 11** > 9h30
Porte ouverte sur le site archéologique de Brandes
Avec l'association GEMA
- mardi 14** 18h
Conférence sur les colporteurs
Avec Marie-Christine Bailly Maitre
A la bibliothèque
- jeudi 16** 14h30
Atelier Bourses et bracelets
Au Musée d'Huez et de l'Oisans (2 €/5 €)
- mardi 21** 16h
Spectacle pour les tout-petits « Ah lis bébé »
avec la Compagnie rêves et chansons (à partir de 10 mois). A la bibliothèque



Expositions Salle Beaux-Arts

[Vendredi 22 juin > vendredi 27 juillet]
« 52/12, l'expo déjantée du vélo »
Le vendredi 22 juin : atelier d'écriture pour les enfants de l'école primaire avec Prune Vellot et présentation de son album « L'échappée de Tite Luce ».



[Mardi 31 juillet > vendredi 24 août]
Florence Blanchet
Vernissage le vendredi 10 août.
Du lundi 13 au jeudi 16 août : stage « dessin et acrylique » (6 à 12 ans) travail sur l'imaginaire. De 10h à 11h30. Réservation obligatoire (maxi 8 enfants). Tarif 2 € ou 5 €

Exposition temporaire au Musée d'Huez et de l'Oisans

[Samedi 7 juillet > vendredi 24 août]
« Alpe d'Huez, terre de vélo(s) »
La montée mythique du Tour de France.

Expositions Bibliothèque

[Jusqu'au samedi 30 juin]
Biodiversité et le WWF
[En juillet et août]
« Jardiner naturellement »
En partenariat avec la MDI



LA BILLETTERIE AMBASSADEUR EST OUVERTE !

RENDEZ-VOUS SUR WWW.TOMORROWLAND.COM/AMBASSADEUR/BILLETTERIE



ETRE AMBASSADEUR C'EST

- Etre propriétaire ou locataire d'une résidence principale à l'Alpe d'Huez.
- Etre propriétaire d'une résidence secondaire à l'Alpe d'Huez.
- Travailler à l'Alpe d'Huez et avoir sa résidence principale à Huez, La Garde-en-Oisans, Le Freney-d'Oisans ou Bourg-d'Oisans.

VOUS SOUHAITEZ LOUER VOTRE LOGEMENT

Tomorrowland vous propose de louer votre logement à des visiteurs via l'organisation officielle. La location privée de votre logement ne donnera aucun accès au festival ni au domaine skiable. Pour plus d'informations, contactez-nous par courriel: tomorrowlandwinter@sunwebgroup.com

*Ce produit sera accessible en achat simultané avec votre forfait saison auprès de l'exploitant du domaine skiable (stocks limités et en vente jusqu'au 26/08/2018).
Pour plus d'informations, communiquez avec info@sataski.com, 0476803030 ou skipass.alpedhuez.com

TARIFS
Incluant forfait de ski + accès festival
Les 12.13.14 et 15 mars 2019

Avant le 31 juillet 2018
Pass billetterie avant-première
Profitez d'une réduction de 25€ sur votre pass (valable dans la limite de 2 pass par résidence)
Pass 7 jours: 510 €
Pass 4 jours: 390 €

Avant le 26 août 2018
Détenteur de forfait de ski saison/année
Actionnaire SATA*
Pass 4 jours: 365 €

Avant le 31 août 2018
Pass billetterie accès prioritaire
(réservez autant de pass que vous avez déclaré de lits dans votre logement + 2 pass supplémentaires)
Pass 7 jours: 535 €
Pass 4 jours: 415 €

Important: seules les demandes effectuées avant le 31 août 2018⁽¹⁾ bénéficieront de pass Tomorrowland Winter aux conditions "ambassadeur".

⁽¹⁾ Le recensement fait par l'équipe Alpe d'Huez Team 2019 durant l'hiver 2017-2018 ne constitue pas une demande officielle d'achat de billets.

CONTACT

Pour toutes questions, consultez le site dédié aux ambassadeurs:
<https://www.tomorrowland.com/fr/ambassadeur/faq>
ou contactez notre équipe dédiée à l'adresse ambassadeur@tomorrowlandwinter.com
ou par téléphone au 04 76 80 90 52



Visites commentées Saison été 2018 (du 9 juillet au 24 août inclus)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	10h30 à 12h30	10h00 à 12h00	10h00 à 12h00	10h30 à 12h30
Visite Pic-Blanc	Balade Découverte du Sentier panoramique	Visite Pic-Blanc	Visite du Village d'Huez	Visite Pic-Blanc
	17h30 à 19h00	14h30 à 16h00	14h30 à 17h30	14h30 à 16h00
Randonnée historique du Maquis de l'Oisans	Visite Eglise Notre-Dame-des-Neiges	Visite gourmande du site archeologique de Brandes	Rando historique du Maquis de l'Oisans	Visite gourmande du site archeologique de Brandes

Le nouveau PLU est en route !

La première phase de la démarche d'élaboration du PLU, celle du diagnostic, est aujourd'hui achevée.

Sorte de « photographie » de la situation communale, elle a consisté en un bilan actualisé et illustré, une analyse croisée des diverses composantes économiques, sociales, spatiales et environnementales de notre commune :

- Quelle est la place d'Huez dans son bassin de vie ?
- Que représente aujourd'hui notre commune en termes de population, de logements, d'activités économiques ?
- Quel est l'état de nos réseaux et de nos équipements ?
- Quels sont les atouts et les contraintes liées à notre environnement ?
- Qu'est-ce qui caractérise la qualité de notre cadre de vie ? Quelle est son évolution ?
- Quelles sont les évolutions attendues dans le contexte actuel, en forte évolution, et dans le cadre qui devrait être défini par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Oisans ?

Cette étape indispensable a également permis de révéler les enjeux pour l'avenir de notre commune qui fonderont notre futur projet communal (en langage technique et juridique : le "Projet d'Aménagement et de Développement Durable"), dont l'élaboration constituera la prochaine étape de la démarche, avec une prise en compte renforcée des questions relatives à l'environnement et au développement durable. Des documents plus complets sont à votre disposition en mairie; n'hésitez pas à venir les consulter et à faire part de vos remarques dans le registre ouvert à cet effet.

Enfin, une réunion publique est prévue le lundi 13 août, à 17h, salle des Grandes Rousses du Palais des Sports et des Congrès.

Elle sera ouverte à toutes et tous, afin que le diagnostic et les enjeux soient partagés et en phase avec votre quotidien à Huez.

Notre objectif reste un nouveau PLU applicable avant la fin de l'année 2019, le rythme est soutenu mais il en va de l'avenir de notre territoire. ●

Des lettres d'information et la présentation du diagnostic, en ligne sur le site Internet de la mairie, doivent vous permettre, nous l'espérons, de comprendre les enjeux qui ont conduit à la prescription d'une nouvelle élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), ainsi que les grands objectifs poursuivis par votre Conseil municipal.

<https://www.alpedhuez-mairie.fr> > cadre-de-vie > elaboration-du-nouveau-plu/

Les travaux sur la commune

Pose de containers semi-enterrés (CSE)

En complément de la première tranche installée en 2016 et représentant plus de 90 containers semi-enterrés (MOLOK), 85 autres ont été posés ce printemps et une centaine sera posée cet automne.

Ils remplacent avantageusement les bacs roulants de 600 litres (généralement situés dans des abris maçonnés) et les points d'apport volontaire (PAV) auparavant destinés à la collecte des déchets.

La tranche 2018 finalisera cette opération financée par la Communauté de Communes à hauteur d'environ 650 000 €, sans compter le coût de la démolition des anciens abris.

Ainsi, dès décembre 2018, seuls les conteneurs semi-enterrés seront collectés au moyen d'un véhicule spécifique.

Il est rappelé que la collecte des CSE est de la compétence de la CCO.

Le service Propreté Urbaine de la commune surveille quotidiennement tous les sites et enlève les encombrants (cartons, caquettes, palettes...) que certains y déposent alors que ces encombrants devraient être apportés à la déchetterie de la Patte d'Oie, et ce dans l'intérêt de tous afin de garantir l'esthétique de notre commune et de notre station. ●

Chemin Saint-Claude

Comme annoncé dans le précédent Les Echos, le mur de soutènement amont du chemin Saint-Claude à Huez village nécessitait d'importants travaux de consolidation, permettant également un recalibrage de la largeur du chemin, sans modifier pour autant la nature du revêtement du chemin (pas d'enrobé).

Les travaux sont donc achevés, pour un montant total de 87 726 € TTC. ●

Equipements solaires pour les arrêts de bus

Ce sont maintenant trois candélabres à capteur solaire qui équipent les arrêts de bus les plus fréquentés (place Jean-Moulin, Huez-Bas et Ponsonières). Dorénavant, les arrêts de bus concernés sont correctement éclairés et la réduction de l'éclairage public s'accroît, ainsi que l'économie annuelle constatée. ●

Réaménagement de l'entrée du Palais des Sports et des Congrès

Les travaux de réaménagement de l'entrée du Palais des Sports et des Congrès, initialement prévus à l'automne 2017, n'ont pu être réalisés en raison de plusieurs lots infructueux (absence d'offre).

La consultation est à ce jour achevée, et les travaux commenceront dès septembre 2018.

Ces travaux comprennent la création d'un grand sas sur l'emplacement actuel du porche, avec portes automatiques pour répondre à la réglementation Personnes à Mobilité réduite (PMR). Un escalier de secours sera rapporté sur le côté gauche de l'entrée, à la demande des services départementaux de sécurité incendie. ●

Plaques de rue et numérotation des habitations du village

Si les rues et avenues de la station sont correctement repérées et disposent de plaques à leurs extrémités et aux intersections, il n'en est pas de même pour le village, ce qui pose problème pour la distribution postale mais également pour les services de secours.

Les propriétaires des habitations concernées par la pose d'une plaque de rue ont reçu un courrier présentant l'objectif, le type de plaque et l'emplacement proposé par les services communaux. Toutes les plaques de rue seront posées avant l'automne.

De même, en complément indispensable, la numérotation des habitations du village sera réalisée au moyen de petites plaques qui seront posées cet automne.

L'ensemble de ces travaux sera effectué par les services techniques municipaux. ●



Totem patte d'Oie

Fort des retours de nombreux touristes déclarant une certaine difficulté à trouver leur hébergement alors que la commune a mis en place depuis des années un code couleur de repérage des quartiers, il a été décidé d'insister fortement sur ce moyen de repérage avec l'installation de grands totems à la patte d'oie. Au nombre de quatre et disposés sur environ 200 m, ces équipements de signalisation ont un objectif clair et simple :

- Rappeler que chaque quartier de la commune dispose de son propre code couleur (premier et second totems);
- orienter l'arrivant sur le bon quartier (second et double totems de la patte d'oie).

La commune invite tous les hébergeurs, professionnels ou non, à utiliser le code couleur des quartiers sous forme d'une information à remettre à leurs clients. ●



Ancienne et nouvelle signalisation de l'intersection RD211/RD211F



Gestion des consommations d'eau potable des fontaines et lavoirs du village

Les fontaines et les lavoirs du village ne sont pas tous équipés d'un robinet permettant de bien gérer le débit de l'eau (potable).

De ce fait, les consommations de certains de ces équipements sont importantes, et coûteuses.

Les travaux de remplacement d'une robinetterie classique en robinet temporisé sont en cours.

Afin de conserver l'esthétique de l'ancienne robinetterie, les services communaux ont recherché un dispositif de style s'accordant avec le lavoir ou la fontaine.

L'économie annuelle en eau potable ainsi réalisée sera d'environ 15 000 €. ●

Des nouveaux lits commerciaux pour la station



La Commune réaffirme sa volonté de soutenir les exploitants dans leurs projets de valorisation de leur établissement et de la destination.
L'objectif principal est d'accompagner les établissements indépendants pour améliorer la qualité de leur offre, afin de maintenir un parc d'hébergements hôteliers variés et différenciés favorisant une attractivité touristique de l'ensemble de l'offre et soutenir le développement des emplois.

Hôtel de Clotaire 4*

Le terrassement est achevé, les travaux de gros œuvre sont en cours. Le programme comprend la création de 492 lits pour une surface habitable d'environ 6800 m² utiles.

Extension de l'Hôtel:

- Création de 24 de suites de 40 à 50 m²
- Création de 20 chambres de 30 m²
- Piscine extérieure chauffée
- Salle de séminaire 200 m² et 5 salles de sous-commission

Résidence de tourisme:

- 2 bâtiments reliés par une passerelle aérienne au-dessus de la piste et constitués de 55 appartements
- Typologie, du 2 pièces au 4/5 pièces. Pas de studio.
- Balcon ou terrasse pour chaque appartement
- Piscine

Chalets:

D'une superficie moyenne de 300 m², ces chalets ont vocation à être exploités par l'hôtel Grandes Rousses avec des services haut de gamme. La fin des travaux est prévue pour fin 2019. ●

Gestion des terres excédentaires des grands chantiers

Les grands travaux présentés ont inévitablement généré d'importants volumes de terres excédentaires, à évacuer de la zone du chantier.

Au-delà de l'arrêté municipal interdisant les terrassements en pleine masse durant la saison estivale mais pour lesquels il est parfois, au cas par cas, accordé une dérogation, les nombreux événements de cet été, dont le Tour de France, obligent les entreprises de terrassement à œuvrer en mai et juin 2018. Ainsi, les importants volumes de terre excédentaires n'ont pu être immédiatement transportés en dehors de la station, et ce afin de gagner un temps précieux et nécessaire pour les travaux de terrassement sur tous les sites.

La commune a donc accepté un dépôt provisoire de terre sur les trois parties basses du parking des Bergers.

L'enlèvement de ce dépôt provisoire de terre est prévu à l'automne, avec remise en état des surfaces.

Hôtel Daria I Nor 5*

Cette nouvelle résidence ouvrira officiellement le 15 décembre 2018 au cœur de notre Station. Composée de 48 appartements de 33 m² jusqu'à 130 m², agrémentée de tous les services d'un 5*, notamment un SPA, un centre de bien-être et 2 restaurants de haute volée gastronomique pour le plaisir des papilles et de la détente. ●

Le Club Med

Le projet du Village de Vacances La Sarenne du Club Med participe pleinement à l'objectif d'excellence sur la station, il vise à rehausser le standing des hébergements et répond ainsi à une réelle demande de la part de la clientèle actuelle. Le Club Med présent depuis le début des années quatre-vingt sur notre station témoin et acteur de l'évolution des attentes de la clientèle effectuée depuis 2004 une importante montée en gamme, pour séduire et fidéliser une clientèle familiale exigeante venue du monde entier. Le Club Med La Sarenne va bénéficier de cette mouvance pour harponner un quatrième Trident!

Ce positionnement permettra l'apport de 231 lits commerciaux nouveaux et 781 lits réhabilités qui ont la particularité d'être pérennes et situés dans une gamme de prestation de haute volée.

L'extension du Village de Vacances se fait en continuité du bâtiment existant sur la partie Est. Le Village de Vacances du Club Med aura pour vocation d'être ouvert été comme hiver. ●



T.C.S.P.

Cette nouvelle remontée mécanique assurera la liaison entre le village d'Huez et la station de l'Alpe d'Huez

Le TCSP sera constitué de deux remontées mécaniques connectées, sur une longueur totale de 2003 mètres.

La première reliera le village d'Huez au secteur Paganon. Le second prendra le relais jusqu'aux Bergers, avec une gare intermédiaire à l'Éclose. Les travaux de la remontée amont (Paganon-Eclose-Bergers) sont en cours.

Ceux de la remontée aval (Huez-Patte d'Oie-Paganon) sont programmés pour 2019. ●

Comité de jumelage

Faire mémoire... un espoir pour demain

A quoi sert le jumelage? A quoi sert l'Europe? Petite et grande question qui sont liées. Créer des liens entre nos deux communes jumelées s'inscrit dans ce questionnaire.

Une réponse nous a été donnée ce 10 juin 2018 au pied du monument du Maquis de l'Oisans.

En 1918, Bormio défendait sa frontière du Stelvio face à l'ennemi autrichien. Puis lors de la Seconde Guerre Mondiale, en arrêtant et condamnant Mussolini dans son dernier bastion de retranchement qu'était la Valtellina, les « partigiani », habitants de cette vallée et de Bormio, avaient au cœur la même volonté que les Maquisards de l'Oisans: Etre libres et rester des hommes debout.

Les allocutions au pied du monument de l'Infernet faisaient mémoire du don de leur vie pour la liberté de ces hommes et ces femmes qui nous permettent aujourd'hui d'en vivre.

Les noms inscrits sur la stèle nous disent combien ces valeurs sont universelles puisque des résistants étrangers ont rallié la cause des Maquisards de l'Oisans dont des Italiens.

Nos amis de Bormio n'ont pas hésité à faire le déplacement pour venir honorer la mémoire de ces combattants de la liberté. Les hymnes italiens et français, le chant



des partisans, « o bella ciao » ont résonné dans nos montagnes grâce à la Filarmonica de Bormio et la Lyre de Bourg d'Oisans à l'unisson.

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, de grandes personnalités ont dit « Plus jamais cela! » Construire l'Europe, c'était construire la paix.

Ce 10 juin 2018, il nous a été rappelé que la liberté comme la paix ne sont pas des acquis. 70 ans de paix en Europe peuvent paraître « normal » alors que cela relève d'une volonté commune presque d'un miracle.

A quoi sert le jumelage? A quoi sert l'Europe? C'est une invitation à transmettre aux jeunes générations non seulement une « histoire » belle et passée mais bien de susciter le désir d'être à leur tour, sinon des héros, des artisans de paix, de solidarité et de fraternité. Question de volonté. ●

Marie Thérèse Cléau
Présidente du Comité de Jumelage

GEMA

Flash info. Malheureusement, et contrairement à ce qui était écrit dans les échos n° 61, il n'y aura pas de fouilles archéologiques à Brandes cet été. (Association GEMA) ●



Le bridge aux alpages

L'an dernier nous avons surpris les brebis de l'alpage avec notre drôle de jeu, aussi, nous leur avons promis de revenir cette année.

Du 30 juillet au 3 août nous nous entraînerons en vue du festival Bridge Golf du 6 au 10 août, 7 tournois en 5 jours avec 2 buffets dînatoires les mardi et jeudi.

Le matin nous prendrons l'air au golf et le vendredi soir tous les participants seront récompensés au cours d'une magnifique réception.

Alors venez nous rejoindre dans une ambiance amicale, détendue et sportive. Saison estivale: lundi, mardi et vendredi à 16h30 ●



Tarifs semaine Pass PREMIUM pour l'été 2018

	Adulte	Senior	Enfant 5-7	Enfants 8-15
Pass PREMIUM LOISIRS Piscines, patinoire, musculation, mini-golf, jorky-ball, ping-pong, tournois	49 ⁰⁰ €	40 ⁰⁰ €	40 ⁰⁰ €*	-
Pass PREMIUM LOISIRS + Option Tonique En plus des activités du Loisirs: fitness, aquafitness, squash	64 ⁰⁰ €	54 ⁰⁰ €	-	-
Pass PREMIUM LOISIRS + Option Sports En plus des activités du Loisirs: squash, badminton, tennis, foot, tournois, pan, escalade, tir et karaté	64 ⁰⁰ €	54 ⁰⁰ €	-	50 ⁰⁰ €**
Pass PREMIUM COMPLET	75 ⁰⁰ €	65 ⁰⁰ €	-	-
Pass PREMIUM COMPLET + remontées mécaniques	90 ⁰⁰ €	90 ⁰⁰ €	90 ⁰⁰ €*	90 ⁰⁰ €**

* exceptés musculation et tournois / ** exceptés musculation, pan et karaté

Ouverture des infrastructures pour la saison d'été 2018

Du 30 juin au 26 août

Palais	Piscine extérieure	Patinoire	Golf/Tennis	Cinéma
7 jours / 7	7 jours / 7	7 jours / 7	7 jours / 7	Du mardi au samedi
9 h 30 > 20 h	10 h > 19 h 30	Matin: 10 h > 14 h Après-midi: 16 h 30 > 22 h	9 h > 19 h	Séances à 17 h et 20 h 30
Aquafitness: du lundi au samedi 9 h 30 > 12 h baignade: 14 h 30 > 20 h / Dimanche 9 h 30 > 18 h 30				

Aller-Retour	Montée	Montée	Descente
1860-3330	Première cabine	Dernière cabine	Dernière cabine
DMC 1 ^{er} Tronçon	9 h 00	17 h 30	17 h 40 depuis 2100
DMC 2 ^{ème} Tronçon	9 h 10	17 h 00 depuis 1800 17 h 15 depuis 2100	17 h 30 depuis 2700
TPH Pic-Blanc*	9 h 30	16 h 30 depuis 1800 17 h 00 depuis 2100	17 h 15 depuis 3300
Luge des Bergers	9 h 30		18 h 45
TéléVillage	9 h 00		18 h 30
TSD Villarais	Matin 10 h 30 > 12 h 00 • Après-midi 14 h 45 > 16 h 30		

* Susceptible de modification en fonction des conditions météorologiques

Etat civil 2018

MARIAGES

Sandy DI FOGGIA
& Sylvain MIAILLIER.....28 avril 2018
Catherine GUILLOT
& Serge BERGERET 12 mai 2018
Justine LANOT
& Jules GRIMALDI.....9 juin 2018

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie > info@mairie-alpedhuez.fr - www.alpedhuez-mairie.fr

Mairie d'Huez Village > Rue de la Mairie - 04 76 80 32 32 (uniquement le matin)

Annexe > 226, route de la Poste - 04 76 11 21 21

ETABLISSEMENTS PUBLICS

Crèche municipale "Les Intrépides" > Avenue de Brandes - 04 76 11 21 61

Palais des Sports et des Congrès > Avenue de Brandes - 04 76 11 21 41

psc@mairie-alpedhuez.fr

Bibliothèque-médiathèque > Route du Coulet - 04 76 79 57 69

bibliotheque@mairie-alpedhuez.fr

Parkings municipaux > 06 23 74 21 30

